

Toute

NATURE

Une publication de la SNAP • Printemps-été 2019

Protéger les
écosystèmes
essentiels à toute
forme de vie



SNAP

SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA

Le contexte contemporain des parcs et des aires protégées

La conservation à l'heure de la crise
des changements climatiques

MIKE ROBINSON

Si vous faites partie de la génération des baby-boomers, vous avez probablement entendu parler de la conservation dans le contexte de la protection des milieux sauvages et aussi de la nécessité d'avoir des parcs nationaux et provinciaux et des aires protégées pour assurer la protection des espèces, dans une époque marquée par l'urbanisation croissante et le déclin progressif des activités rurales comme base de la prospérité et de l'identité des Canadiens. Ce contexte a été étayé par les écrits de différents auteurs comme Henry David Thoreau et John Muir, pour qui il fallait préserver la nature pour le grand bien de la nature elle-même. On peut dire que Thoreau et Muir voyaient les modes d'utilisation humaine (allant de la chasse et de la cueillette autochtones aux activités de loisirs) comme une simple composante d'un écosystème naturel beaucoup plus vaste, dont une bonne partie sans la moindre présence humaine.

Parallèlement au phénomène d'urbanisation à l'échelle nationale, on a assisté à une augmentation de la production de dioxyde de carbone, alors que l'essence, le pétrole et les moteurs à combustion interne alimentaient la hausse de la production et du transport de biens et services. De plus en plus, les parcs sont devenus le sanctuaire de paysages en péril à mesure que les routes, les ressources et les valeurs urbaines commençaient à influencer sur les désirs des Canadiens en matière de loisirs. Aujourd'hui, en revenant sur la période post-deuxième guerre mondiale, on constate l'évolution de l'utilisation des parcs et des aires protégées par les humains : le canot, la randonnée, le camping et la randonnée pédestre ont fait place au vélo de montagne, à l'escalade technique sur glace et à la course sur sentiers. Ce qui me fait penser à un mémoire de maîtrise que j'ai supervisé dans les années 1990. On y lisait que moins de 1 % de tous les visiteurs du parc national Banff n'allaient pas plus loin que 100 mètres sur un sentier à partir d'une aire de stationnement. Quant aux plus « aventuriers », ils semblaient être en quête de dépassement physique plutôt que de simplement chercher la communion avec la nature.

Aujourd'hui, la vocation des parcs et des aires protégées est de nouveau en train d'évoluer, de même que l'utilisation qu'on en fait. À l'ère des changements climatiques, où les étudiants et les milléniaux s'inquiètent de plus en plus des défis qu'ils posent, les parcs et les aires protégées sont en voie de devenir un outil reconnu dans les efforts mondiaux pour séquestrer le carbone dans les milieux naturels et protéger la biodiversité. Au Canada, les activités humaines à faible impact devraient être autorisées dans les parcs et les aires protégées. En revanche, on devrait y interdire le pavage des réseaux de sentiers qui servent de pistes cyclables et de trajets de navette et l'expansion des stations de ski et des hôtels de luxe. C'est un peu comme si la conception contemporaine des parcs et des aires protégées reprenait des principes d'une autre époque, par exemple le raisonnement de Thoreau et de Muir, à savoir qu'on doit protéger la nature pour le bien de la nature. Sauf que, dans le contexte actuel, nous savons que protéger la nature signifie nous protéger de la crise des changements climatiques – crise dont les humains sont à l'origine depuis la révolution industrielle.

Mike Robinson est le président du Conseil d'administration de la SNAP.

Toute
NATURE

PRINTEMPS-ÉTÉ 2019
VOLUME 15, NUMÉRO 1

 **SNAP**
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA

La SNAP est un organisme canadien dont la mission est la protection d'au moins 50 % de notre nature sauvage. Depuis 1963, nous avons joué un rôle de premier plan dans l'établissement de plus des deux tiers des aires protégées du Canada.

CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL

Michael Robinson, président (C.-B)
Alex Abboud, vice-président (AB)
Vincent Castellucci (QC)
Laura Colella, président,
Comité du contentieux (ON)
Elmer Ghostkeeper (AB)
John Grandy (ON)
Bob Halfyard (T.-N.-L.)
Philippa Lawson, présidente,
Comité de gouvernance (YT)
Nikita Lopoukhine, président,
Comité de la conservation (ON)
Amber Nicol, présidente,
Comité de l'engagement (N.-E)
Lavinia Mohr, trésorière (C.-B)
Erik Val (YT)
Richard Paisley (C.-B)
Don McMurtry (ON)

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Stephanie Cairns
Phil Dearden
David Lang
Harvey Locke
Gordon Nelson
Bob Peart
Sherri Watson

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Alison Ronson : La conservation à l'heure
de la crise des changements climatiques
Jennifer Scott : Responsable des
communications au Bureau national
Janice McLean : mise en page

COMITÉ ÉDITORIAL

Alex Abboud
Rick Boychuk
Ron Thiessen
Mike Robinson

ISSN 1717-8894. Maître de poste :
Faire parvenir tout changement d'adresse
au Canada à la SNAP : 250, av. City Centre,
bureau 506, Ottawa, ON K1R 6K7.

Toute Nature est publié deux fois par an
(au printemps et à l'automne) par la Société
pour la nature et les parcs du Canada (no
d'enregistrement 10686 5272 RR0001).

© 2019 Société pour la nature et les parcs
du Canada. Aucune partie de cette publication
ne peut être reproduite sans l'autorisation
écrite expresse de la SNAP.



Protéger les écosystèmes essentiels à toute forme de vie

DANS CE NUMÉRO

À LIRE

Battons-nous pour l'Île-de-Sable • 4

La réserve de parc national de l'Île-de-Sable menacée par l'exploration pétrolière et gazière *par Chris Miller*

Intendance spirituelle • 6

Aires protégées autochtones au Canada *par Mira Oberman*

Les joyaux canadiens du patrimoine naturel • 8

Les sites canadiens inscrits au patrimoine mondial représentent une responsabilité du Canada envers le monde et un test décisif pour la conservation dans le reste de la planète *par Alison Ronson and Karen Turner*

Parc national du Gros-Morne • 9

Parc national Wood Buffalo • 10

La protection en chiffres • 12

RUBRIQUES

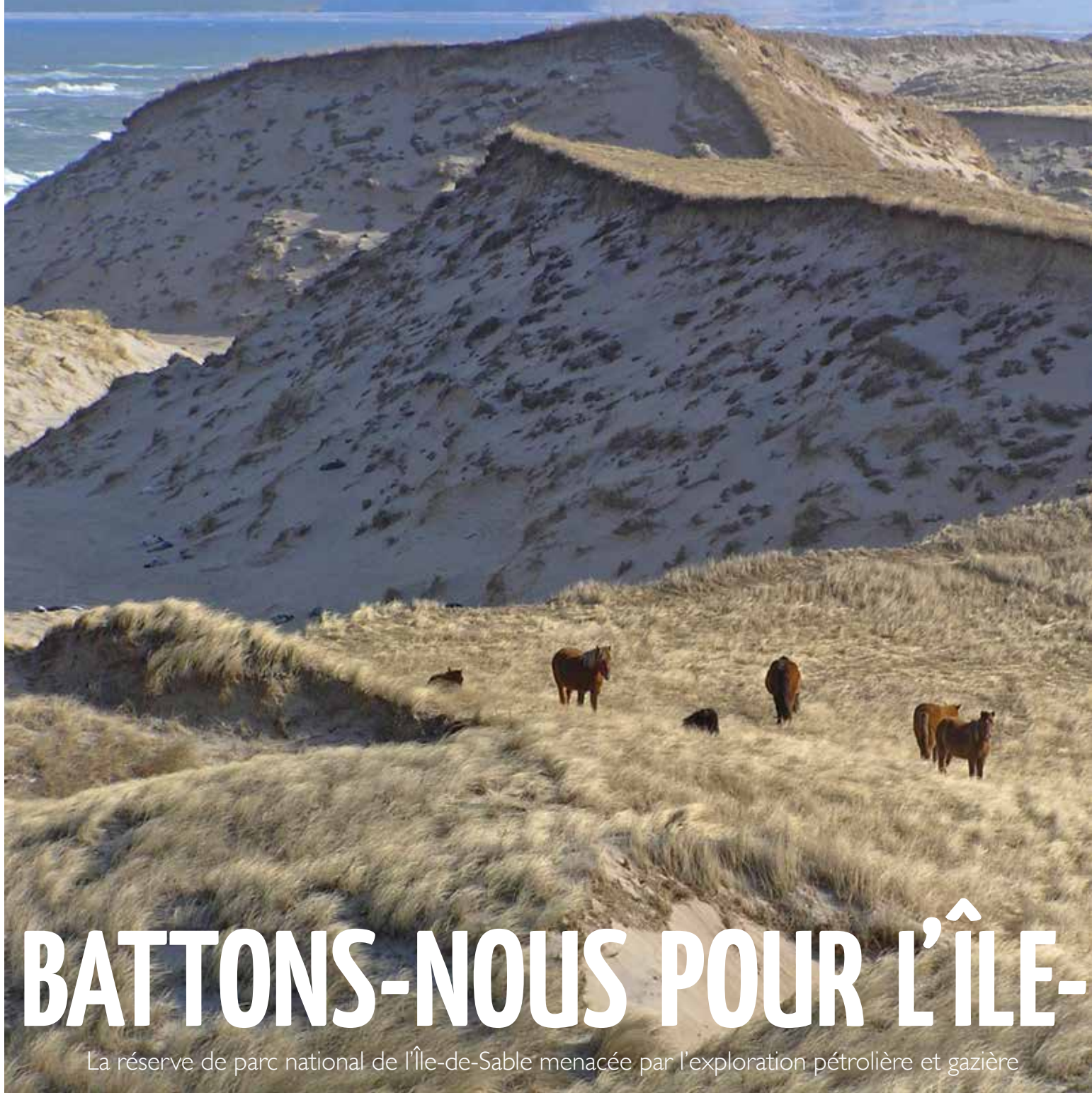
2 • MOT DU PRÉSIDENT

Le contexte contemporain des parcs et des aires protégées

14 • CONTACTEZ-NOUS, NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOTRE OPINION, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

COUVERTURE : Lac Vermillion, Banff, Alberta
Photo de Kevin Noble/Unsplash

AU-DESSUS : Mousses, bassin hydrographique de la rivière Seal
Photo de Josh Pearlman



BATTONS-NOUS POUR L'ÎLE-

La réserve de parc national de l'Île-de-Sable menacée par l'exploration pétrolière et gazière

L'Île-de-Sable est un endroit remarquable ; une île de sable située à environ 200 kilomètres des côtes de la Nouvelle-Ecosse, dans l'océan Atlantique Nord. C'est aussi un parc national.

En décembre, Parcs Canada a conclu la première phase des consultations publiques visant à élaborer le tout premier plan directeur du parc national. L'Agence a même donné un nom à ces consultations – Parlons de l'Île-de-Sable – et créé un site Web pour encourager les gens à présenter

leurs commentaires et à répondre à un sondage en ligne.

Toutes sortes de questions ont été abordées, comme le nombre de visiteurs autorisés sur l'île chaque année, les moyens d'éviter le plus efficacement possible les impacts sur les écosystèmes sensibles, le fait d'autoriser ou non le camping pour la nuit, les mesures à prendre pour contrer les changements climatiques et la montée du niveau de la mer.

Des gens éclairés et possédant

beaucoup d'expérience concrète se sont penchés sur ces questions et ont formulé des conseils et des recommandations à Parcs Canada sur les meilleures façons de procéder.

Puis, tout de suite après, dans un geste tout à fait déconnecté du processus de Parcs Canada, l'Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (OCNEHE) a lancé son appel d'offres pour l'octroi de droits d'exploration dans une vaste partie de la zone extracôtière de la Nouvelle-



L'Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers a lancé un appel d'offres pour des activités de forage qui affecteront l'Île-de-Sable (ci-dessus) si jamais le projet va de l'avant. Photo : Parcs Canada; En 1960, une protection intégrale a été accordée à la population de chevaux sauvages qui vit sur l'Île. Photo : Sable Island Green Horse Society

Mais comment expliquer cela ? On sait pourtant que les parcs nationaux sont censés être des endroits protégés des activités industrielles, comme l'exploitation pétrolière et gazière. Que s'est-il passé alors ?

Il faut savoir qu'une loi existait avant la création du parc national. Plus précisément, la *Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*, aux échelons fédéral et provincial, a créé l'OCNEHE et lui a aussi conféré beaucoup de pouvoirs pour prendre des décisions qui autrement reviendraient aux gouvernements.

Ainsi, dans les situations où Parcs Canada aurait normalement le dernier mot sur les questions relatives à l'intégrité écologique d'un parc national (pensons à l'Île-de-Sable), la décision ne lui appartient pas. C'est donc l'OCNEHE qui a le dernier mot.

Au cours des prochains mois, Parcs Canada arrivera fort probablement à la conclusion que l'exploration pétrolière et gazière dans la réserve de parc

national de l'Île-de-Sable pourrait être trop risquée pour l'intégrité écologique de l'Île – une conclusion tout à fait raisonnable, disons-le. Toutefois, la décision finale quant à ce qui se passera dans le parc reste entre les mains de l'OCNEHE.

Oui, vous avez bien compris.

Le dernier mot sur ce qui se passe dans le parc national ne revient pas à Parcs Canada, mais plutôt à l'Office des hydrocarbures.

Il s'agit d'une situation très déstabilisante pour Parcs Canada, qui a la responsabilité de gérer le parc national afin d'en assurer l'intégrité écologique, mais qui ne dispose pas des pleins pouvoirs nécessaires pour le faire. En tout cas, moi je suis dérouté.

Les parcs nationaux du Canada sont des endroits spéciaux qui appartiennent à tous les Canadiens. Ils ne devraient pas être exposés à des perturbations industrielles de cette sorte. Pour garder ça simple, toute exploration pétrolière et gazière devrait être interdite dans les parcs nationaux du Canada.

ÎLE-DE-SABLE

PAR CHRIS MILLER

Écosse qui comprend le parc national de l'Île-de-Sable. L'Office cherche ainsi à inciter les sociétés pétrolières et gazières à mener des activités d'exploration dans cette région.

Dans l'appel d'offres officiel préparé par l'OCNEHE, il n'utilise même pas le terme « parc national ». Pas une seule fois. Ce n'est même pas indiqué sur les cartes. Quand on lit le document, on peut comprendre que quelqu'un dise ne pas connaître l'existence d'un parc national dans la région.

INTENDANCE SPIRITUELLE

Aires protégées
autochtones
au Canada
PAR MIRA OBERMAN



BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA RIVIÈRE

Les aires protégées autochtones conservent les écosystèmes et la biodiversité tout en y permettant une utilisation durable et culturellement adaptée par l'homme. Le gouvernement autochtone est le principal décideur en ce qui concerne la gestion de ces aires protégées.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à appuyer la création de « nombreuses » aires protégées autochtones dans le cadre de ses efforts pour faire progresser la réconciliation, lutter contre les changements climatiques et respecter son engagement à protéger 17 % de ses terres et de ses eaux intérieures d'ici 2020.

AIRE PROTÉGÉE EDÉHZHÍÉ

Plus de deux fois plus vaste que Banff, l'aire protégée Edézhíé renferme une combinaison étonnante de forêt boréale et de milieux humides dans les Territoires du Nord-Ouest. Sa superficie de 14 218 km² constitue un habitat essentiel pour le caribou des bois (espèce menacée), le bison, de nombreux oiseaux migrateurs et d'autres espèces. Les terres, les eaux et la faune de la région sont étroitement liées à la culture, à la langue et au mode de vie des Dénés du Dehcho.

« Notre peuple considère Edézhíé comme un lieu spécial et spirituel », fait valoir Jonas Antoine, aîné des Premières Nations du Dehcho, dans une déclaration faite en octobre 2018 lors de l'annonce de la création de la plus récente aire protégée autochtone du Canada.

« Nous agissons de concert avec le Canada pour renouveler notre relation de nation à nation et veiller à ce que les terres, l'eau et le mode de vie des Dehcho soient préservés à Edézhíé pour les générations actuelles et futures », a-t-il ajouté.



L'un des nombreux cours d'eau de la magnifique aire protégée d'Edézhíé. Photo: J. Larivière Stock

Le magnifique bassin hydrographique de la rivière Seal, au Manitoba, est l'un des plus grands bassins hydrographiques écologiquement intacts de la planète. Trois Premières Nations espèrent en faire une aire protégée autochtone qui fait 7,5 fois la superficie du parc national Banff.

« Nous n'avons pas de routes permanentes, pas d'usines, pas de mines », explique Ernie Bussidor, qui est à la tête de l'initiative pour la Première Nation des Dénés de Sayisi.

« Près de 400 000 caribous y passent l'hiver. Environ 3 000 bélugas mettent bas dans notre estuaire. Les ours blancs attendent la glace hivernale sur nos côtes. Et la rivière Seal fait rêver les amateurs d'eau vive. »

La SNAP Manitoba collabore avec la Première Nation des Dénés de Sayisi, la Première Nation des Dénés de Northlands et la Première Nation de Barren Lands dans le but de protéger l'ensemble du bassin hydrographique du développement industriel.

Couvrant une superficie de plus de 50 000 km², soit la superficie du Costa Rica, le bassin hydrographique de la Seal représente huit pour cent du territoire du Manitoba et 0,5 pour cent de la masse terrestre du Canada.

« Nous voulons nous assurer que les petits-enfants de nos petits-enfants profiteront d'un bassin hydrographique en santé pour qu'ils puissent s'adonner à des pratiques traditionnelles comme la chasse, la pêche et la gestion de la terre et des animaux », précise Ernie Bussidor.

Pour en savoir plus sur campagne pour la protection de la Seal et sur la façon dont vous pouvez appuyer nos efforts, rendez-vous sur : sealriverwatershed.ca.



Haut : Le bassin de la rivière Seal est l'un des plus grands bassins hydrographiques écologiquement intacts du monde. Photo : Josh Pearlman;
Au-dessus à gauche et à droite : La Seal est le rêve des amateurs d'eau vive. Photos (les deux) : Ernie Bussidor. Page en regard : Près de 400 000 caribous passent l'hiver dans cette région. Photo : Josh Pearlman

LES JOYAUX CANADIENS DU PATRIMOINE NATUREL

Les sites canadiens inscrits au patrimoine mondial représentent une responsabilité du Canada envers le monde et un test décisif pour la conservation dans le reste de la planète

Le parc national du Gros-Morne a toujours besoin de soutien et de protection contre le développement et les activités industrielles. Photo : Michael Burzynski

Les sites du patrimoine mondial sont des lieux si spectaculaires et importants pour l'humanité que les pays du monde entier se sont engagés collectivement à les protéger. Conclu en 1972 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'accord protège près de 1 100 lieux dotés de « valeurs universelles exceptionnelles » et qui représentent le summum des richesses culturelles et les plus prodigieuses merveilles de la nature.

Le Canada est l'un des cinq principaux gardiens des sites naturels du patrimoine mondial (pour le nombre de sites) – avec l'Australie, la Chine, la Russie et les États-Unis. Deuxième plus grand pays par sa superficie, et un de ceux qui compte le plus d'espaces sauvages, il joue naturellement un rôle de chef de file en la matière : on y trouve près d'un quart des dernières forêts intactes de la Terre, ainsi qu'un cinquième de l'eau douce, un quart des milieux humides et près du tiers des zones côtières.

Les sites canadiens inscrits au patrimoine mondial sont reconnus sur la scène internationale, et nous en sommes responsables devant le monde entier. Ils servent également de test déterminant pour la conservation, en ce sens que si nous parvenons à sauver nos espaces les plus emblématiques et les plus précieux – dont bon nombre figurent parmi les paysages les plus écologiquement intacts de la planète – il y a peut-être de l'espoir pour toutes ces merveilles sauvages qui nous entourent encore.

Parcs Canada est responsable, individuellement ou conjointement, de sept des 19 sites canadiens inscrits au patrimoine mondial. Toutefois, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO ont à maintes reprises pointé du doigt l'Agence pour ses décisions controversées et ses réactions souvent lentes face aux problèmes.

En fait, la réputation du Canada en tant que champion de la conservation et du patrimoine naturel a perdu des plumes au cours de la dernière décennie. Des compressions fédérales de plusieurs millions de dollars ont nui à notre

capacité de protéger et d'administrer nos parcs nationaux ou de mener des recherches nécessaires. Au fil des ans, le Comité du patrimoine mondial a publié plusieurs rapports mettant en garde contre les risques liés à des pratiques de gestion et de planification inadéquates dans plusieurs des sites naturels du patrimoine mondial au Canada.

L'an dernier, le budget fédéral a prévu 1,3 milliard de dollars sur cinq ans pour élargir et améliorer les aires protégées, sauver les espèces sauvages et favoriser la réconciliation avec les peuples

autochtones dans l'ensemble du pays. Mais est-ce que ce sera suffisant ?

Depuis 55 ans, la SNAP veille à ce que les parcs et les aires protégées du Canada préservent la nature qu'ils renferment. Nous considérons que les menaces et la dégradation qui affectent les sites naturels du patrimoine mondial sont non seulement néfastes pour ces lieux spectaculaires, mais aussi des signes inquiétants de problèmes plus vastes pour l'intégrité écologique des aires protégées à l'échelle du pays.

C'est pourquoi le Canada doit continuer à faire de la protection de sa riche part du patrimoine naturel de la planète une priorité. Nos gouvernements ont une obligation envers les nombreux Canadiens qui sont fiers de la façon dont nous gérons ces lieux de renommée mondiale. Qui plus est, nous avons également un engagement international à honorer : nos merveilles de la nature et leurs valeurs universelles exceptionnelles sont, en réalité, des richesses naturelles qui appartiennent au monde entier.

— Alison Ronson et Karen Turner

PARC NATIONAL DU GROS-MORNE



Zone côtière de Gros-Morne.
Photo : Alison Woodley

Le parc national du Gros-Morne couvre une superficie de 1805 km² qui englobe les basses terres de la côte ouest de Terre-Neuve et les imposants sommets des monts Long Range. C'est l'un des parcs nationaux les plus prisés au Canada. Ses caractéristiques géologiques uniques et sa beauté naturelle à couper le souffle lui ont valu d'être inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Malgré sa renommée, il a connu son lot de difficultés.

En 2013, un projet d'exploitation pétrolière par forage et fracturation hydraulique à quelques mètres des limites de Gros-Morne a suscité de vives inquiétudes au sein du public. En plus de mettre en péril le parc et son statut de site du patrimoine mondial de l'UNESCO, le projet menaçait également les économies locales axées sur le tourisme et la pêche. En réponse aux préoccupations de la SNAP ainsi que des résidents et des entreprises locales, le Comité du patrimoine mondial de

l'UNESCO a recommandé au Canada d'établir une zone tampon permanente autour de Gros-Morne pour le protéger contre les impacts de futures activités industrielles. Bien que la menace de la fracturation hydraulique soit en ce moment écartée, la zone tampon n'a toujours pas été créée.

En 2017, Parcs Canada a entrepris un projet de 3 millions de dollars visant à moderniser les installations de l'étang Western Brook. Un sentier compacté d'une largeur de 4,8 m remplace maintenant la promenade en bois emblématique qui sillonnait auparavant des tourbières foisonnantes de baies. Ce qui ne devait être qu'une simple revitalisation du sentier a plutôt entraîné une augmentation de l'empreinte du projet et causé des changements irréversibles au cachet du site et à l'une des expériences les plus recherchées du parc.

Les décisions à l'origine de ces changements n'ont fait l'objet d'aucune consultation préalable et elles vont à l'encontre du mandat de Parcs Canada de protéger le patrimoine naturel et culturel de nos sites exceptionnels. La SNAP continue de faire campagne pour la création de la zone tampon, tout en s'opposant à de futurs travaux d'aménagement du sentier prévus au cours de l'hiver 2019.

PARC NATIONAL WOOD BUFFALO



Wood Buffalo est le plus grand parc national du Canada et le cinquième au monde. Parsemé de plaines salées, de milieux humides, de prairies et de forêts boréales, il couvre une superficie d'environ 45 000 km², soit presque une fois et demie la superficie de l'île de Vancouver. On y trouve l'une des dernières hardes de bisons des bois en liberté et l'habitat de nidification de la seule population nicheuse au monde de la grue blanche, espèce en voie de disparition. Les inondations printanières annuelles remplissent depuis toujours un vaste ensemble de lacs peu profonds dans le delta Paix-Athabasca. Depuis des millénaires, une mosaïque complexe de milieux humides des basses terres y assure la survie de la sauvagine migratrice et de nombreuses autres espèces.

Qu'est-ce qui pourrait bien affecter un endroit aussi isolé, loin des activités industrielles et des grandes villes ? La réponse : nous sommes restés les bras croisés alors que des décennies de

longues périodes de sécheresse ont engendré la dégradation du delta Paix-Athabasca, ce qui a fait dépérir le paysage et a nuï aux activités traditionnelles des communautés autochtones. C'est un écosystème qui a été laissé pour compte.

MENACES CACHÉES

La conservation du parc national Wood Buffalo pose un défi du fait que les menaces proviennent de l'extérieur de ses limites. De nombreuses rivières importantes qui traversent la Colombie-Britannique, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest convergent vers le parc, ce qui veut dire que toute perturbation en amont finit par se répercuter sur le delta. Prenons par exemple les développements industriels en amont : barrages hydroélectriques sur la rivière de la Paix, exploitation des sables bitumineux sur la rivière Athabasca, anciennes mines d'uranium sur le lac Athabasca. L'ampleur des impacts sur le delta est encore mal connue, mais

nous savons que ces activités perturbent les régimes hydrologiques naturels et encombrant l'eau avec des contaminants environnementaux.

Ces impacts insidieux sont d'autant plus néfastes étant donné leurs effets cumulatifs – ils interagissent et s'intensifient. Les changements climatiques représentent l'une des principales menaces qui pèsent sur le parc. Or, toute réduction supplémentaire de la disponibilité de l'eau douce aggraverait les impacts actuels des activités humaines et compromettrait davantage l'intégrité écologique du parc. En raison de ces menaces, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) surveille de près la situation du parc, et pourrait l'inscrire sur la Liste du patrimoine mondial « en péril ».

RENFORCER LA GESTION

Le plan directeur du parc Wood Buffalo doit tenir compte de l'ampleur des menaces. Sa conservation suppose la prise de mesures énergiques pour contrer les plus grands défis environnementaux du Canada. Il faut examiner les impacts de tous les projets industriels d'un point de vue cumulatif, tout en prenant en considération les impacts de chaque nouveau projet. Pour contrer les effets des changements climatiques, nous devons repenser la surveillance qui devrait être fondée sur une stratégie judicieuse et une gouvernance efficace à l'intérieur comme à l'extérieur du parc. Les instances dirigeantes doivent sans tarder prendre des mesures d'envergure pour répondre aux besoins du plus grand parc national du pays.

—Gillian Chow-Fraser

CHRONOLOGIE DU STATUT DE PATRIMOINE MONDIAL DU PARC NATIONAL WOOD BUFFALO

DÉCEMBRE 2014 : la Première Nation crie Mikisew dépose une pétition au Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO pour demander l'inscription du parc national Wood Buffalo sur la Liste du patrimoine mondial « en péril ».

JUILLET 2015 : Le Comité du patrimoine mondial formule plusieurs demandes à l'intention du Canada, notamment d'organiser une mission de suivi réactif (MSR) de l'UICN pour examiner et évaluer les impacts du développement sur le Parc et de réaliser une évaluation environnementale stratégique (EES).

MARS 2017 : Le rapport de la MSR est publié et contient 17 recommandations visant à améliorer la gestion du parc.

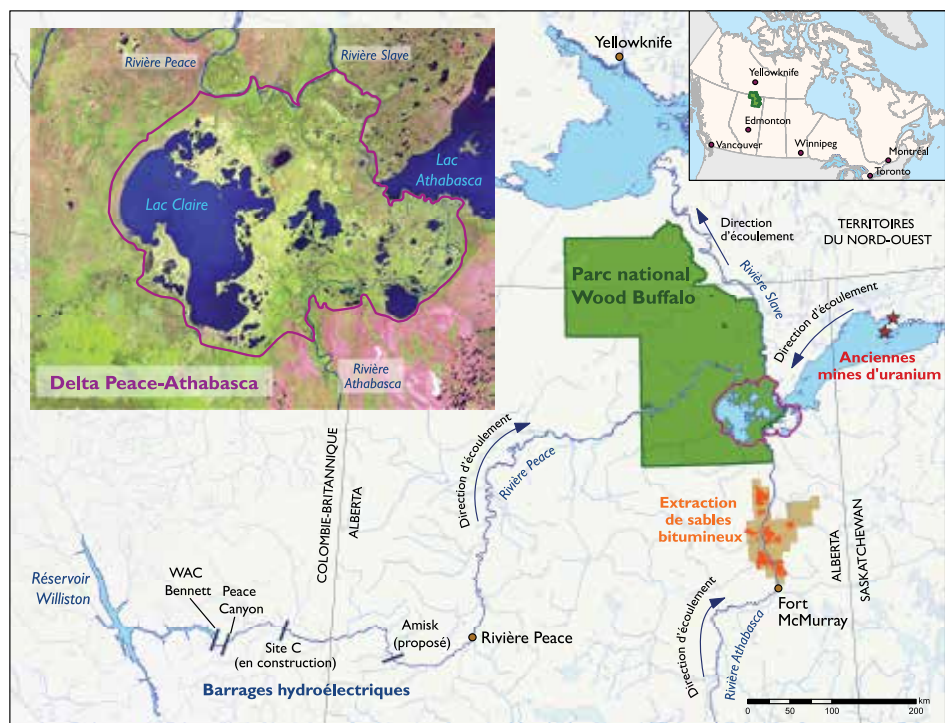
JUILLET 2017 : Le Comité du patrimoine mondial demande en outre que le Canada produise un rapport d'étape, un rapport actualisé sur l'état de conservation et un plan d'action.

MAI 2018 : Le Canada publie le rapport de l'EES dans lequel sont évalués les impacts cumulatifs qui menacent le parc.

FÉVRIER 2018 : Le Canada présente un rapport d'étape sur la mise en œuvre des recommandations du rapport de la MSR.

FÉVRIER 2019 : Le Canada publie un plan d'action pour le parc national Wood Buffalo dans lequel il décrit 142 mesures en réponse aux résultats de l'EES et de la MSR.

JUILLET 2019 : Le Comité du patrimoine mondial se réunira cet été pour sa 43e session afin de décider si le parc national Wood Buffalo doit être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril.



Couvrant une superficie de près de 45 000 km², le parc national Wood Buffalo abrite l'une des dernières hardes de bisons des bois errant en liberté. Des mesures de gestion importantes doivent être prises en fonction de l'envergure du plus grand parc du pays. Carte : SNAP Alberta du nord.

Quelle est l'opinion des Canadiens au sujet des aires protégées ?

Dans le cadre de l'Étude canadienne sur la place de la nature, plus de 2 000 Canadiens de tout le pays ont fait connaître leur point de vue sur les parcs et les aires protégées.

Les personnes interrogées étaient largement diversifiées sur les plans de l'âge, du niveau de scolarité, du revenu, de l'emplacement géographique, du genre et de la composition du ménage.

Collecte de données - Ipsos Group S.A. Élaboration du sondage : Zoological Society of London (ZSL)
Pour en apprendre davantage : <http://snapcanada.org/nouvelles/place-de-la-nature>

La protection en chiffres*



93 %

Proportion des Canadiens qui sont d'accord/entièrement d'accord pour dire que LES AIRES PROTÉGÉES SONT NÉCESSAIRES



92 %

Proportion des Canadiens pour qui LA PROTECTION DE LA FAUNE EST LA RAISON LA PLUS IMPORTANTE D'AVOIR des aires protégées



90 %

Proportion des terres du Canada DÉTENUES ET GÉRÉES par les autorités fédérales, provinciales, territoriales et autochtones pour le compte des Canadiens

Le saviez-vous... ?

Chaque dollar investi par les gouvernements dans nos parcs nationaux, provinciaux et territoriaux génère plus de six dollars pour l'économie canadienne. Les parcs du Canada soutiennent également plus de 64 000 emplois partout au pays.

D'après le rapport du Conseil canadien des parcs
L'impact des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada sur l'économie en 2009



17 %

Proportion des terres que le Canada s'est ENGAGÉ à protéger d'ici 2020

10,6 %

Proportion des terres qui sont protégées ACTUELLEMENT au Canada, courant à partir de décembre 2017

10 %

Proportion des océans que le Canada s'est ENGAGÉ à protéger d'ici 2020

8,27 %

Proportion des terres qui sont protégées ACTUELLEMENT au Canada, courant à partir d'avril 2019

50 %

Proportion du territoire canadien QUI DEVRAIT ÊTRE PROTÉGÉ selon les Canadiens

● CONTACTEZ-NOUS

SNAP Canada
506-250, av. City Centre
Ottawa, ON K1R 6K7
613-569-7226 ou 1-800-333-9453
info@snapcanada.org
www.snapcanada.org

SNAP Colombie-Britannique
604-685-7445
www.cpawsbc.org

SNAP Sud de l'Alberta
403-232-6686
www.cpaws-southernalberta.org

SNAP Nord de l'Alberta
780-328-3780
www.cpawsnab.org

SNAP Saskatchewan
306-469-7876
www.cpaws-sask.org

SNAP Manitoba
204-949-0782
www.cpawsemb.org

SNAP Vallée de l'Outaouais
819-778-3355
www.cpaws-ov-vo.org

SNAP Wildlands League
416-971-9453 ou 1-866-510-9453
www.wildlandsleague.org

SNAP Québec
514-278-7627
www.snapquebec.org

SNAP Nouveau-Brunswick
506-452-9902
www.cpawsnb.org

SNAP Nouvelle-Écosse
902-446-4155
www.cpawsns.org

SNAP Terre-Neuve-et-Labrador
709-726-5800
www.cpawsnl.org

SNAP Yukon
867-393-8080
www.cpawsyukon.org

SNAP Territoires du Nord-Ouest
867-873-9893
www.cpawsnwt.org

NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOTRE OPINION !

Dites-nous ce que vous aimez le plus dans la revue
Toute nature en répondant à notre court sondage !

Rendez-vous sur bit.ly/SNAPTouteNature

1.

Qu'est-ce que vous aimez le plus dans la revue *Toute Nature* ?

2.

Y a-t-il quelque chose que vous voudriez voir amélioré ?

3.

Y a-t-il quelque chose que vous voudriez voir
de plus dans le magazine ?

4.

Pourquoi aimez-vous la nature ?
Faites-nous part de vos expériences et nous pourrions
publier votre histoire dans une prochaine édition.



Rivière Seal: photo gracieuseté de Know the North.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La SNAP tiendra son Assemblée
générale annuelle par conférence
téléphonique le lundi
30 septembre à 20 h
(heure avancée de l'Est).

Pour de plus amples
renseignements, veuillez
communiquer avec la SNAP
à info@cpaws.org
ou au 1-800-333-9453.

 **SNAP**
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA



SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA



Depuis 2017, nous sommes associés avec SNAP pour offrir aux membres de notre programme de fidélité l'option de faire don des récompenses qu'ils accumulent.

Adhérez dès aujourd'hui au Club Love Your Body™ et redonnez pendant que vous magasinez.

Visitez-nous à www.thebodyshop.com



DÉCONNECTEZ.
RECONNECTEZ.



KEEN
VENTURE

The background of the advertisement shows two people in a forest. On the left, a woman in a yellow rain jacket and blue sneakers walks on a path. On the right, a man in a yellow t-shirt and shorts stands near a large tree trunk.

i.FIVE
PROPULSER L'ÉCHO

À l'achat d'un article de notre collection fabriquée à partir de matières écoresponsables, **5\$ sera remis à l'organisme SNAP Canada** qui a pour mission de protéger la nature et les parcs de notre pays.

Aidez-nous à préserver notre précieux habitat.

SNAP SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA **simons**

Si vous souhaitez aider les campagnes de financement de la SNAP avec vos événements, produits ou activités, nous vous invitons à communiquer avec Vicki Dimillo à vdimillo@cpaws.org.

CHAPMAN'S



YUKON

Meilleur au Canada



Une portion des profits de la vente des barres Caribou de la collection Yukon de Chapman's sera donnée à l'appui de



Fait avec de la vraie crème glacée!



Fait par des Canadiens pour nous tous Canadiens!

1-800-265-9110 • chapmans.ca

